

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12		Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	32 640	27 104	5 536	10 639	5 103 47.96
	Fonds commercial (1)	20 500		20 500	20 500	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	150 405	58 055	92 350	46 892	45 458 96.94
	Immobilisations en cours	324 211		324 211		324 211
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	153 656	73 661	79 995		79 995
	Total II	681 412	158 820	522 592	78 031	444 561 569.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 648 974	217 565	1 431 410	1 550 888	119 479 7.70
	Autres créances	174 401		174 401	174 312	89 0.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	100 950		100 950	100 950	
	Disponibilités	1 873 671		1 873 671	1 532 748	340 923 22.24
	Charges constatées d'avance (3)	59 695		59 695	120 142	60 447 50.31
	Total III	3 857 691	217 565	3 640 126	3 479 040	161 086 4.63
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 539 102	376 385	4 162 718	3 557 071	605 647 17.03

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

153 656

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022	Exercice N-1 30/09/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	200 000	200 000		
	Report à nouveau	129 228	53 029	76 198	143.69
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	554 786	526 198	28 588	5.43
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 049 013	944 228	104 786	11.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	190 257		190 257	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	26 311	59 905	33 595	56.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919 395	684 161	235 234	34.38
	Dettes fiscales et sociales	1 860 971	1 688 298	172 673	10.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 426	22 883	12 544	54.82
	Produits constatés d'avance (I)	81 345	157 597	76 251	48.38
	Total IV	3 113 705	2 612 844	500 861	19.17
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 162 718	3 557 071	605 647	17.03

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 962 688

2 612 844

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Evaluation des valeurs mobilières de placement	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	9

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 162 717.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 517 438.63 Euros et dégageant un bénéfice de 554 785.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a été placée sous le régime des groupes de sociétés à compter du 1^{er} octobre 2018.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	51 680		1 460
Installations générales agencements aménagements divers	88 281		
Matériel de transport	117		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	127 574		64 708
Immobilisations corporelles en cours			324 211
TOTAL	215 971		388 919
Prêts, autres immobilisations financières	73 661		79 995
TOTAL	73 661		79 995
TOTAL GENERAL	341 312		470 374

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			53 140	53 140
Installations générales agencements aménagements divers		88 281		
Matériel de transport			117	117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		41 993	150 289	150 289
Immobilisations corporelles en cours			324 211	324 211
TOTAL		130 274	474 616	474 616
Prêts, autres immobilisations financières			153 656	153 656
TOTAL			153 656	153 656
TOTAL GENERAL		130 274	681 412	681 412

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 541	6 562		27 104
Installations générales agencements aménagements divers	87 670	219	87 889	
Matériel de transport	117			117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 292	15 379	38 732	57 939
TOTAL	169 078	15 598	126 622	58 055
TOTAL GENERAL	189 620	22 161	126 622	85 159

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 562				
Instal.générales agenc.aménag.divers	219				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 379				
TOTAL	15 598				
TOTAL GENERAL	22 161				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	73 661				73 661
Sur comptes clients	225 458	101 115	109 009		217 565
TOTAL	299 119	101 115	109 009		291 226
TOTAL GENERAL	299 119	101 115	109 009		291 226
Dont dotations et reprises d'exploitation		101 115	109 008		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	153 656	153 656	
Clients douteux ou litigieux	80 084	80 084	
Autres créances clients	1 568 891	1 568 891	
Personnel et comptes rattachés	3 314	3 314	
Taxe sur la valeur ajoutée	126 262	126 262	
Groupe et associés	1 647	1 647	
Débiteurs divers	43 178	43 178	
Charges constatées d'avance	59 695	59 695	
TOTAL	2 036 727	2 036 727	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	190 257	39 240	151 017	
Fournisseurs et comptes rattachés	919 395	919 395		
Personnel et comptes rattachés	901 371	901 371		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	579 301	579 301		
Taxe sur la valeur ajoutée	334 538	334 538		
Autres impôts taxes et assimilés	45 760	45 760		
Groupe et associés	26 311	26 311		
Autres dettes	35 426	35 426		
Produits constatés d'avance	81 345	81 345		
TOTAL	3 113 705	2 962 688	151 017	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 743			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	30.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les dispositions des règlements C.R.C 2002-10, 2004-06 et 2005-09 relatifs à la définition, l'évaluation, l'amortissement et à la dépréciation des actifs et applicables au 1er janvier 2005, n'ont pas d'incidence sur les comptes de l'exercice

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. La durée généralement admise est la suivante :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 6 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	696 663
Dettes fiscales et sociales	1 395 335
Autres dettes	24 986
Total	2 116 984

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	59 695
Total	59 695
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	81 345
Total	81 345

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	10
Total	20

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant des engagements au titre des indemnités conventionnelles de départ à la retraite a été évalué à 190 K€ au 30 septembre 2022.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes:

- départ volontaire à la retraite à 63 ans,
- coefficient de majoration des salaires de 4% par an,
- taux de charges sociales de 45%,
- taux d'actualisation de 3.74%

SEFAC

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social 31-33 rue de la Baume - 75008 Paris
328 581 202 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
En date du 31 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois,
Le trente-et-un mars,
A dix heures,

Les associés de la société SEFAC (la « Société »), société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, ayant son siège social 31-33 rue de la Baume - 75008 Paris, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la Société, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée, au moment de son entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe BLIN, en sa qualité de président de la Société.

Madame Aurélia ROUGELIN est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de la société,
- La feuille de présence,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 30 septembre 2022,
- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2022,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

3
m

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Ratification du transfert du siège social,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, se soldant par un profit de 554 785,65 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les associés constatent que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, s'élèvent pour l'exercice à 13 464 €.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 quitus de sa gestion au président de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3
R

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2022 font apparaître un profit de 554 785,65 euros, décide de l'affecter comme suit :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	554 785,65 euros
Report à nouveau :	129 227,53 euros
TOTAL :	684 013,18 euros

Affectation

Au crédit du compte « Réserve légale » :	Néant
A titre de dividendes :	550 000,00 euros
Au crédit du compte « Report à nouveau » :	134 013,18 euros
TOTAL :	684 013,18 euros

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 499 013,18 euros et celui du Report à nouveau à 263 240,71 €.

Le dividende unitaire est donc de 110 euros.

Chaque associé, personne physique, renonce individuellement à percevoir sa quote-part de dividende au profit de la société SMA, qui en percevra donc la totalité.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de la présente décision.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée prend acte de la distribution de dividendes versés au titre des trois derniers exercices, en euros :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Montant versé par action	110,00	90,00	90,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune convention visée par les dispositions de l'article L.227.10 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ratifie le transfert du siège social du 10 avenue de Messine au 31-33 rue de la Baume 75008 PARIS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

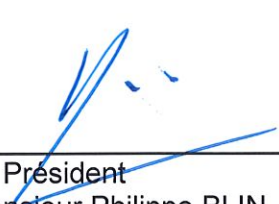
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

° °

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.



Le Président
Monsieur Philippe BLIN



Le Secrétaire
Madame Aurélia ROUGELIN